



DANS SA SEANCE DU 06 OCTOBRE 2025 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer l'autorisation d'abattage pour un acacia, à M. Jirousek, Sur les Moulins9, parcelle 514 ;
 - De délivrer le permis de construire à M. et Mme Lasser, parcelle 365, Ch. du Chaney 10b, pour l'installation d'une pompe à chaleur ;
 - De préavisier favorablement la demande d'installation de panneaux solaires photovoltaïques, parcelle 95, M. Kovacevic, Rte de Préverenges
- 4

La municipalité